

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 17 Décembre 2009 - 89^e Année - N° 51 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

Consultation du 10 Janvier : pas de chat en sak !



"Les orientations générales" des élus martiniquais et guyanais seront reprises dans la loi organique



Évolution institutionnelle et statutaire
Rencontre-Débat



Thème : "Quel intérêt les couches populaires ont-elles à gagner le combat institutionnel et statutaire ?"

Dimanche 20 Décembre 2009 – 9h30

Salle Municipale de Long-Pré – Lamentin (Près de l'école de Long-Pré)

*Lézanset goumen pou libèté, lézansyen bat pou légalité
jodi annou maré ren-nou pou laresponsabilité*



Sommaire

Sommaire

Sa Ka Pasép. 2

Editop. 3

- Pas de raison d'avoir peur du 74

Luttes Socialesp. 4

- Pour un meilleur dialogue

Sociétép. 5

- Nicolas Lamic

- Une fondation pour l'université

- Vers un bureau de la presse caraïbe

Economiep. 6/8

- Atlas économique

- "Pwofitasyon" de France Telecom

Débat Statutaire ...p. 8/17

- Le RMC fait le point avec la presse

- Réponse à R. Vaugirard

- Saint Martin

- Déclaration du gouvernement

- Le RMC en campagne

- Appel à la confiance en nous-mêmes

- Le FSM en campagne pour le "Non"

Dans le Mondep. 18

- Copenhague

Annonces Légales .p. 18/23

Culturep. 24

- 20ème Prix - Rappel de la mémoire

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :

Tél. : 05 96 71 86 83

Fax : 05 96 63 13 20

ed.justice@wanadoo.fr

<http://www.journal-justice-martinique.com>



Fondateur : Jules MONNEROT
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Allier & E. Zola
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111187526
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 73 14 54

ENQUÊTE MIGRATION, FAMILLE ET VIEILLISSEMENT EN MARTINIQUE (SECONDE VAGUE)

La première vague de l'enquête de L'INSEE, en partenariat avec l'INED, sur les changements démographiques et sociaux a eu lieu du 1er octobre au 6 décembre. Une seconde vague a débuté le 7 décembre pour s'achever le 27 février 2010. Cette enquête inédite dans les DOM va évaluer l'impact des changements familiaux sur les stratégies migratoires et les solidarités intergénérationnelles. Elle se déroule en deux vagues et s'effectue dans toutes les communes de la Martinique. Les enquêteurs contacteront 3000 ménages à

leur domicile pour la deuxième vague. Ils se présenteront munis d'une carte officielle de l'INSEE aux couleurs "Bleu-Blanc-Rouge". Les réponses aux questions posées visent à construire des indicateurs pour la Martinique, tout en permettant des comparaisons entre les différents départements d'outre-mer, et avec la "métropole". L'accueil fait aux enquêteurs et la qualité des réponses seront déterminants pour une meilleure connaissance de l'environnement socio-économique de la Martinique.

POURQUOI L'ASSAUPAMAR N'EST-ELLE PLUS INVITÉE?

Le président de l'Assaupamar, Henri Louis-Régis, dans un courrier adressé au préfet, s'inquiète de son "éviction systématique des commissions et instances de concertations relatives aux questions liées à l'environnement". L'association constate son éviction des commissions de bassin, des carrières, des sites et de l'office de l'eau. Elle observe « un tête à tête malsain avec l'administration, incompatible avec le rôle de contre-pouvoir reconnu

aux associations de l'environnement », d'une association qui serait chargée de désigner les associations dans les commissions. L'Assaupamar ferait-elle peur parce qu'elle gêne ? Cherche-t-on à empêcher d'avoir accès directement aux documents, sachant qu'elle n'hésite pas à avoir recours aux tribunaux lorsqu'elle n'est pas entendue ? Louis-Régis réclame sa participation aux différentes commissions, comme il était d'usage.

CINQ CLOCHES POUR LE FRANÇOIS

La nouvelle église du François prend forme. Les cinq cloches de l'église Saint-Michel ont été coulées à Sevrier près d'Annecy par la fonderie Paccard, le 14 octobre dernier, en présence des cinq mécènes, originaires du François. Ces cinq cloches, baptisées respectivement Saint Joseph, Saint Michel Archange, Saint Laurent, Sainte Philomène et Sainte Marie Notre Dame la Grande, ont reçu, le samedi 12 décembre, la bénédiction de l'Archevêque, Monseigneur Mi-

chel Méranville, et du père Bruno Latour, curé de la paroisse du François, en présence du Conseil Municipal, des cinq mécènes, des architectes de l'église et de nombreux badauds. Par ailleurs, les maîtres fondeurs, vêtus d'une combinaison ignifugée, ont coulé devant les Franciscains, le vendredi 11 décembre, deux cloches privées commandées par l'Habitation Clément et la société T.P.F. (Transport Public Franciscain).

BUDGET RÉGIONAL 2010 : RELANCER LA COMMANDE PUBLIQUE

Lundi 14 décembre 2010, les élus étaient réunis pour délibérer sur le budget primitif 2010. Une plénière marquée par une manifestation d'une centaine d'élèves du Lycée Schoelcher emmenés par une délégation de professeurs du SNES pour interpellier l'exécutif sur la situation de leur établissement. Le président Alfred Marie-Jeanne a écouté la délégation mais a décidé que pour l'heure le débat était clos, empêché qu'il a été de reconstruire le lycée. Un nouveau débat ne pourra avoir lieu qu'après la consultation. S'agissant du budget 2010, il a été approuvé par 31 élus, 4 élus ont votés et 3

autres se sont abstenus. Le budget s'élève à 338 millions d'euros équilibré par un emprunt de 60 millions d'euros. Il est en augmentation de 9%, "une performance en temps de crise" pour l'exécutif. Ce budget « ne fera pas de miracle là où les autres, beaucoup plus musclés, n'ont pas réussi », reconnaît le président, mais permettra de relancer l'investissement. Outre les compétences régionales, les secteurs visés en particulier sont : le tourisme, le logement social, le transport et le développement des entreprises. Nous y reviendrons.

IL N'Y A PAS DE RAISON D'AVOIR PEUR DE L'AUTONOMIE DANS LE 74

Plus l'heure de la consultation populaire approche, plus les adversaires de l'autonomie dans le 74 donnent des signes d'énervernement et paraissent décidés à continuer leur oeuvre de mystification et à recourir à l'arme de la peur pour influencer négativement le vote du 10 janvier. Ce n'est pas un hasard si Chantal Maignan, chef de file de l'UMP locale, s'est crue autorisée à prendre à partie la journaliste Cécile Marre. Celle-ci a invité à une émission sur l'évolution statutaire deux universitaires en poste en Guadeloupe, qui se sont efforcés honnêtement d'éclairer les téléspectateurs martiniquais sur ce qui distingue l'article 73 de l'article 74 et ce qu'implique chacun d'eux. Il semble que pour cette dirigeante aux dents longues une bonne émission de télévision sur la question statutaire ne doit pas viser à l'objectivité mais à servir la cause des partisans de l'immobilisme! Dans un autre débat télévisé, on a vu le représentant du PPM, symboliquement assis à côté de celui de la droite, déclarer fièrement dans sa conclusion que le PPM est plus autonomiste que les partisans de l'article 74, représentés sur le plateau par Marie-Sainte et Suédile. Et plus récemment on a vu le député Serge Letchimy, leader du PPM, ressortir à l'Assemblée nationale son affirmation infondée selon laquelle l'autonomie signifiera *"rupture de fait de l'égalité des droits"*.

Une chose est évidente: les adversaires de l'autonomie tout court ou de l'autonomie dans le 74 (UMP, FMP, PPM, Socialistes, divers gauches frileux et versatiles), réunis dans front commun objectif, ont juré de tout faire pour que le *"non"* triomphe le 10 janvier. Ils ont un point commun qui explique leur position défaitiste : ils n'ont aucun projet ni programme pour la Martinique et surtout aucune confiance dans la capacité de notre peuple à assumer ses responsabilités et à faire face aux défis actuels et futurs.

Faut-il rappeler que la droite qui fait maintenant campagne, avec le PPM et des organisations et personnalités soi-disants de gauche, pour une collectivité et une assemblée uniques dans le cadre du 73, s'était déchaînée en décembre 2003 contre toute évolution statutaire, puissamment aidée dans sa tâche par le grand patronat? Est-il nécessaire de rappeler que Jean Crusol, actuel dirigeant du PPM, a milité en 2003, en qualité de dirigeant socialiste, pour le *"oui"*, pour re-

tourner sa veste peu avant la consultation populaire et appeler à voter *"non"*? Ces faits irréfutables devraient faire réfléchir les Martiniquais et les amener à se demander quels sont ceux qui sont vraiment décidés et préparés à aider le peuple à assumer ses responsabilités, à panser ses blessures et à s'engager sur la voie d'un avenir meilleur.

L'attitude du PPM est particulièrement choquante, et ce, pour deux raisons principales. La première, c'est que ce parti qui se prétend mensongèrement la première organisation martiniquaise à préconiser l'autonomie, qui se déclare nationaliste et s'abrite derrière le prestige et le souvenir du *"Nègre - Leader fondamental"*, a pour préoccupation majeure de faire échouer le *"oui à l'autonomie"* le 10 janvier. La seconde, c'est son recours systématique à l'arme de la peur et à la démagogie. Tout d'abord le PPM ment aux Martiniquais sur l'objectif de la consultation du 24 janvier qu'il espère obtenir en appelant à voter *"non"* le 10 janvier, car il s'agira ni plus ni moins que se prononcer sur une collectivité unique régie par le 73, qui se substituerait aux actuels conseils général et régional. Il n'est pas question de la moindre autonomie dans le décret publié à ce propos au Journal Officiel du 22 novembre 2009. Il n'est pas question non plus de phase d'expérimentation et encore moins de modification de la Constitution pour y inscrire une *"autonomie constitutionnalisée"*. Le PPM et sa créature le MAP abusent les Martiniquais en leur faisant croire que la Martinique pourra imposer à la France cette révision constitutionnelle. Pire, en lisant le *"Manifeste pour une responsabilité pleinement et collectivement assumée"* du MAP on constate que ces gens-là sont prêts -en paroles tout au moins !- à faire du *"marronnage constitutionnel"*. Ne déclarent-ils pas en effet au sujet de la troisième voie : *"Cette troisième voie offre d'abord l'avantage de ne pas s'inscrire dans un schéma prédéfini qui serait celui de la Constitution française, mais d'instituer d'emblée une posture novatrice, créatrice à tous points de vue, qui est de mettre en marche un processus original, pensé par nous, pour nous..."* Drôle de *"posture novatrice"* qui induit en fait à l'immobilisme ici et maintenant! Qu'il est facile de faire du nationalisme petit-bour-



geois quand cela n'engage personne et ne mène à rien!

Soyons réalistes et sérieux. En cette phase cruciale de notre histoire, après la révolte sociale de février-mars, dans notre pays malade du colonialisme et frappé par la crise du système capitaliste mondial, nous devons tous admettre que ne pas avancer, c'est reculer. L'autonomie dans le 74 est une nécessité. Elle ne produira pas de miracle, ne résoudra pas d'un coup de baguette magique tous nos nombreux problèmes. Mais elle ne signifiera pas non plus indépendance, perte de l'égalité des droits, saut dans l'inconnu. Avec la victoire du *"oui"* le 10 janvier commencera un processus juridique devant déboucher sur une *"loi organique"* ayant pour finalité d'organiser l'autonomie, laquelle sera *"encadrée"* et respectueuse des voeux émis par le peuple martiniquais au Congrès, par la voix de ses élus.

Le projet porté par les partisans du 74 est réaliste et ambitieux à la fois. Il ignore la démagogie, la surenchère. Il comporte notamment un volet économique et des dispositions juridiques devant nous permettre de défendre *"nos intérêts propres"* dans un cadre législatif discuté avec le gouvernement français et fixé par celui-ci. Il constitue finalement une invitation à la responsabilité, à l'effort, à l'initiative audacieuse adressée à l'ensemble des Martiniquais.

De quoi pouvons-nous avoir peur, dans ces conditions, si ce n'est de l'immobilisme, de l'approfondissement de la crise qui affecte le système départemental régi par le 73, de la peur paralysante distillée par les conservateurs de droite et de la fausse gauche?

L'autonomie dans le 74, c'est l'avenir. Votons massivement *"oui"* le 10 janvier 2010 !

M. Belrose